

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

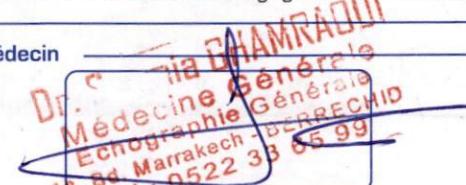
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



fatigue intense



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/03/23	1C	21	2000,17	Dr. Soumia BHAMRAH Médecine Générale Marrakech - BÉGAGHID Tél.: 0522 33 65 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. RAMI Aïdane Pharmacie Cité la Belle Vue, Rue 2, N° 20 Barrechid Tél.: 05 22 33 70 56	09/03/23	1335,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

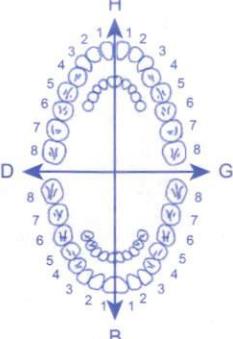
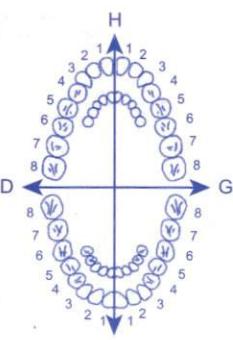
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	G 35533411 11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Soumia Ghamraoui

Lauréate de la Faculté
de Médecine de Casablanca
Médecine Générale
Echographie Générale

الدكتورة سمية الغمراوي

خريجة كلية الطب
بالدار البيضاء
الطب العام
الفحص بالصدى

Berrechid, le 09/08/23 برشيد

123,00 x 4 Sara MENNAN

① Biomartial cp

SV

1 cp/j le matin

traitement de 4 mois

2) Dossantes gouttes

SV

15 gouttes/j à midi

99,00 x 2 1 mois

3) Prodefen sachets (2B)

SV

1 sachet le matin à jeun



Dr. Soumia GHAMRAOUI
Médecine Générale
Echographie Générale
13, Bd Marrakech - BERRECHID
Tél.: 0522 33 65 99

T = 1335,00

13, Bd de Marrakech, Hay Kadiri
Berrechid Tél : 05 22 33 65 99

13، شارع مراكش، حي القادرى
05 22 33 65 99 : برشيد - الهاتف

PRODEFEN
Complément alimentaire



Lot :
Date de Fab :
Date de Pér :
PPC : 99 Dhs

123724
02.2022
01.2024

PRODEFEN
Complément alimentaire

Lot :

Date de Fab :
Date de Pér :
PPC : 99 Dhs

123724
02.2022
01.2024

N° de lot :

Date de péremption:

130922
08 2024

PPC : 129,00 Dhs

N° de lot :

Date de péremption:

130922
08 2024

PPC : 129,00 Dhs

Date de péremption:

130922
08 2024

PPC : 129,00 Dhs

N° de lot :

Date de péremption:

130922
08 2024

PPC : 129,00 Dhs



Scannez moi

LOT: 2210015
FAB: 10/2022
EXP: 10/2025
PUC: 123.00DH



Scannez moi

LOT: 2212029
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.00DH



Scannez moi

LOT: 2212029
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.00DH



Scannez moi

LOT: 2212029
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.00DH

